

La culture informationnelle

Alexandre Serres

► **To cite this version:**

Alexandre Serres. La culture informationnelle. Problématiques émergentes dans les sciences de l'information (sous la direction de Fabrice Papy), Lavoisier, p. 137-160, 2008, 978-2-7462-2110-9. sic_00267115

HAL Id: sic_00267115

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00267115

Submitted on 26 Sep 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Alexandre Serres

Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication
Co-responsable de l'URFIST de Rennes,
Membre du PREFics-Equipe du CERSIC
Université Rennes 2
alexandre.serres@uhb.fr

Mars 2008

LA CULTURE INFORMATIONNELLE

Introduction

La culture informationnelle peut-elle être considérée comme une problématique en émergence dans les sciences de l'information ? Pour répondre à cette question, le mieux est peut-être d'en décomposer les différents éléments et de tenter de répondre à cinq interrogations.

Tout d'abord, la « culture informationnelle » : qu'est-ce que c'est ? Comment la définir ? Avant de fournir notre propre réponse, nous donnerons quelques repères terminologiques et sémantiques sur une expression encore mal cernée, en rappelant les origines.

S'agit-il d'une thématique vraiment nouvelle, émergente ? Elle n'est ni un nouveau concept, ni une expression récente, puisqu'elle inspire nombre de chercheurs, de travaux et de publications depuis plusieurs années. « Pas de société d'information sans culture informationnelle », proclamait déjà Claude Baltz en 1997, lors d'une journée d'étude de l'ADBS. La culture informationnelle, dont un certain nombre de « noeuds conceptuels » avaient été définis par Baltz dans un texte que l'on peut qualifier de fondateur [BAL 98], n'est donc pas précisément une idée neuve en Sciences de l'information. Elle l'est d'autant moins si on la considère comme l'une des traductions possibles de l'information literacy, thématique déjà trentenaire. Nous tâcherons de montrer pourtant que, aussi bien l'expression elle-même que son contenu et sa signification restent des thématiques « en émergence », si l'on appréhende l'émergence d'un phénomène comme un processus incertain, non maîtrisé, pouvant relever d'une histoire de moyenne durée, et surtout, en l'occurrence, comme un processus inachevé. Des analyses bibliométriques sur les publications scientifiques, ainsi qu'une brève présentation de travaux en cours, nous aideront à mesurer ce caractère émergent d'une thématique sans cesse renouvelée.

Mais constitue-t-elle pour autant une « problématique » théorique, un nouvel objet scientifique ? A quelles conditions une thématique, une expression comme celle-ci devient-elle une véritable « problématique » de recherche ? Nous verrons que la réponse à cette question dépend de la conception préalable que l'on se fait de la culture informationnelle.

Faut-il parler de problématique au singulier ou au pluriel ? La culture informationnelle n'est-elle pas plutôt grosse de problématiques différentes, correspondant à plusieurs questions non tranchées : questions des présupposés épistémologiques, des finalités, des contenus, des territoires, des acteurs, etc. Nous tenterons de recenser les questions pendantes, qui traversent aujourd'hui le champ de la culture informationnelle.

Enfin, dans quelle mesure cette (ou ces) problématique(s) théorique(s) relève(nt)-t-elle(s) d'abord des Sciences de l'Information ? Et en relèvent-elles exclusivement, ou bien la culture informationnelle se situe-t-elle à un large carrefour inter-disciplinaire ? Si elle intéresse de près les sciences de l'information et de la communication, nous plaiderons enfin pour que cet intérêt soit plus réciproque.

1. Qu'est-ce que la culture informationnelle ?

Il convient de fournir d'abord quelques repères sur la terminologie abondante (information literacy, maîtrise de l'information, culture informationnelle, etc.), sur les origines et sur les diverses acceptions d'une expression toujours en quête de définition.

1.1 Le débat terminologique sur l'information literacy

Sans l'y réduire, on ne peut éviter de mentionner l'expression anglo-saxonne « information literacy », lorsque l'on tente de définir la culture informationnelle. Depuis son apparition en 1974 et surtout sa définition en 1989 par l'ALA (American Library Association), l'expression d'information literacy a connu un succès croissant au plan international, et elle est devenue à la fois un terme générique, englobant différentes sous-notions (compétences informationnelles, habiletés d'information, formation des usagers, méthodologie documentaire, etc.) et un noeud sémantique et théorique, autour duquel gravitent de nombreux termes et notions associés, comme l'a montré Paulette Bernhard dès 2001¹. Plusieurs literacies sont ainsi successivement apparues (media, computer, digital, critical, visual... literacies), enrichissant et complexifiant un paysage notionnel au point de le rendre foisonnant, voire confus.

La traduction française de cette expression canonique d'information literacy n'a jamais été simple et continue de faire régulièrement débat dans le champ des professionnels concernés². Il faut rappeler que la première difficulté provient de l'absence d'un véritable équivalent français au terme anglais de literacy, traduit, au sens strict, par alphabétisation. Plusieurs spécialistes ont rappelé que le terme d'alphabétisation ne rendait pas compte de l'univers culturel, spécifique et plus riche, de la literacy pour les anglo-saxons. La récente innovation linguistique de la Commission générale de terminologie et de néologie, qui a créé en août 2005 le terme de littérisme³, comme antonyme d'illettrisme, n'a pas vraiment permis de résoudre ce problème de traduction et l'expression de littérisme informationnel (qui pourrait être la traduction « littérale » la plus juste de information literacy) n'a pas été reprise par la communauté des acteurs.

Comme le rappelle Sylvie Chevillotte [CHE 07], le débat terminologique sur la traduction française se double d'un débat théorique sur les conceptions sous-jacentes. Car « maîtrise de l'information », « formation des usagers », « méthodologie documentaire », « intelligence informationnelle »⁴, « culture informationnelle » ou « culture de l'information », parfois employés pour traduire information literacy, ne sont pas des expressions équivalentes et correspondent à des approches et des réalités différentes.

¹ P. Bernhard, *Maîtrise de l'information et notions associées*, 2001. Disp. Sur : <http://mapageweb.umontreal.ca/bernh/TICI/termino.html>

² Comme sur les listes de diffusion, les blogs... Voir par exemple le débat au printemps 2006 sur la liste de diffusion des bibliothécaires *Biblio.fr*.

³ « Capacité à lire un texte simple en le comprenant, à utiliser et à communiquer une information écrite dans la vie courante. (...). Équivalent étranger : literacy. ». Disp. sur : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=CTNX0508668X>

⁴ Notamment proposée par Diane Poirier [POI 00].

Premier problème rencontré : la « culture informationnelle » n'est-elle qu'une traduction parmi d'autres de information literacy ? Et si, pour répondre au défi de la traduction, la question était posée autrement ? Autrement dit, si nous partions d'abord des conceptions différentes, en jeu derrière les expressions, pour trouver ensuite, éventuellement, une solution à la question terminologique ? Pour notre part, nous avons tranché la question de la traduction par le choix suivant : d'une part, nous utiliserons ici l'expression « maîtrise de l'information » comme la traduction courante de information literacy ; d'autre part, afin de la sortir des querelles terminologiques, nous ferons de la « culture informationnelle » la dénomination d'une thématique en émergence, d'une conception particulière, voire d'une problématique qui surplombe et dépasse la seule information literacy.

1.2 Trois origines, trois approches complémentaires

L'information literacy a donné lieu, depuis une vingtaine d'années, à un riche florilège de définitions et à une abondante littérature scientifique, surtout anglo-saxonne, récemment analysées en France par Laure Endrizzi [END 06], Sylvie Chevillotte [CHE 05] [CHE 07] et Olivier Le Deuff [LED 07].

Sans refaire ici la recension de toutes ces définitions, il nous semble intéressant de rappeler les trois origines, mises en exergue par Olivier le Deuff [LED 07], qui correspondent aux trois approches, spécifiques mais complémentaires, de la maîtrise de l'information : les conceptions économique, bibliothécaire et citoyenne. Cette tripartition était déjà présente dès 1989, puisque l'American Library Association, dans son rapport final sur l'information literacy, qui deviendra par la suite l'un des textes fondateurs du domaine, développait « l'importance de la maîtrise de l'information pour les individus, la vie économique et la citoyenneté » [ALA 89]. C'est dans le monde de l'entreprise, on l'oublie parfois, que sont nées à la fois l'expression et la notion : en effet, le terme information literate a été employé pour la première fois en 1974 par Paul Zurkowski, président de l'Information Industry Association (IIA). Il proposait ainsi cette première définition : « *People trained in the application of information resources to their work can be called information literates. They have learned techniques and skills for utilizing the wide range of information tools as well as primary sources in molding information-solutions to their problems* »⁵. [BEH 94]. Depuis lors, la « maîtrise de l'information » a été abondamment reprise, notamment dans le monde de la veille et de l'intelligence économique pour caractériser les compétences nécessaires à un usage professionnel de l'information. Cette conception économique renvoie aux nombreux enjeux de l'information dans les entreprises, confrontées à l'univers mouvant de la numérisation des traces, de l'explosion informationnelle et de la mondialisation des échanges.

La vision des bibliothèques, dominante dans la littérature spécialisée, est apparue également dans les années 70 et a fait l'objet, en 1989, d'une première définition officielle aux Etats-Unis, dans le rapport final du Comité présidentiel sur l'information literacy de l'American Library Association : « *Être compétent dans l'usage de l'information signifie que l'on sait reconnaître quand émerge un besoin d'information et que l'on est capable de trouver l'information adéquate, ainsi que de l'évaluer et de l'exploiter.* » [ALA 89]⁶. Cette définition, devenue canonique, a été reprise et développée quelques années plus tard dans un autre

⁵ http://www.slais.ubc.ca/courses/libr500/01-02-wt2/www/D_Lee/history.htm

⁶ Traduction de Paulette Bernhard sur <http://mapageweb.umontreal.ca/bernh/TICI/def-cit.html>

rapport, celui de l'Ocotillo Information Literacy Group, en 1995 : « *La «culture» ou la «maîtrise» de l'information (information literacy) pourrait être définie comme étant un ensemble d'habiletés permettant d'identifier quelle information est nécessaire, ainsi que de localiser, d'évaluer et d'utiliser l'information trouvée dans une démarche de résolution de problème aboutissant à une communication de l'information retenue et traitée. Cet ensemble peut aussi se présenter comme une série de compétences qui permettront à l'individu de survivre et d'avoir du succès dans la «société de l'information». [...] C'est l'une des «cinq habiletés essentielles» pour pouvoir intégrer le marché du travail dans l'avenir.* » [INF 95]. Cette conception de « l'information literacy » comme « série de compétences » se retrouve dans la plupart des définitions ultérieures, notamment celle du Grand dictionnaire terminologique de l'Office Québécois de la Langue Française (OQLF), qui, en 2002, définit ainsi la culture de l'information : « ensemble de compétences permettant de reconnaître l'existence d'un besoin d'information, d'identifier l'information adéquate, de la trouver, de l'évaluer et de l'exploiter en relation avec une situation donnée, dans une perspective de résolution de problème. ». Une note précise que « la culture de l'information doit permettre aux personnes de prendre conscience de leurs besoins d'information et leur fournir des compétences d'identification, d'évaluation et d'utilisation pertinente des résultats de leur recherche. La culture informationnelle nous permettra, grâce à ces compétences, de survivre et d'avoir du succès dans la société de l'information, notamment par la maîtrise des technologies donnant accès à cette information »⁷. On notera la congruence des deux approches, en ce qui concerne le rôle présumé de la maîtrise de l'information comme condition d'insertion professionnelle et de survie dans la « société de l'information ».

Enfin la conception citoyenne est également assez ancienne, puisqu'elle peut être datée de 1976, à partir des propos de Major R. Owens, bibliothécaire américain qui fera par la suite une carrière politique : « *Information literacy is needed to guarantee the survival of democratic institutions. All men are created equal, but voters with information resources are in a position to make more intelligent decisions than citizens who are information illiterates. The application of information resources to the process of decision-making to fulfill civic responsibilities is a vital necessity.* » [OWE 76]⁸

Nécessaire à la productivité des entreprises, à la survie et à l'épanouissement des individus dans la « société de l'information » et à la vie démocratique, la maîtrise de l'information n'a pas cessé d'être dotée de nombreuses vertus au fil des années. Ainsi, la « Déclaration de Prague » de septembre 2003 affirmait : « *La compétence dans l'usage de l'information comprend la reconnaissance de ses besoins d'information et les capacités d'identifier, de trouver, d'évaluer et d'organiser l'information – ainsi que de la créer, de l'utiliser et de la communiquer efficacement en vue de traiter des questions ou des problèmes qui se posent ; elle est préalable à une pleine participation à la société de l'information et fait partie du droit humain primordial d'apprendre tout au long de la vie* »⁹ (souligné par nous).

⁷ http://www.granddictionnaire.com/BTML/FRA/r_Motclef/index1024_1.asp

⁸ Voir également sur : <http://www.ala.org/ala/acrl/acrlpubs/whitepapers/presidential.cfm>

⁹ La Déclaration de Prague, « *Vers une société compétente dans l'usage de l'information* », a été élaborée lors d'une conférence d'experts, provenant de 23 pays, sur la notion de compétence informationnelle, conférence organisée par la National Commission on Library and Information Science et le National Forum on Information Literacy à Prague, du 20 au 23 septembre 2003, avec le soutien de l'UNESCO ; la traduction en français du texte de la déclaration est disponible sur : <http://www.nclis.gov/libinter/infolitconf&meet/post-infolitconf&meet/PragueDeclaration-Francaise.pdf>

Deux ans après, la «Proclamation d'Alexandrie sur la maîtrise de l'information », adoptée en novembre 2005 par l'IFLA et l'UNESCO, enfonçait encore plus le clou de l'information literacy comme nouveau droit de l'homme : « *La maîtrise de l'information est au coeur de la formation tout au long de la vie. Elle permet aux gens, dans tous les chemins de la vie, de chercher, d'évaluer, d'utiliser et de créer l'information pour des objectifs personnels, sociaux, professionnels et éducationnels. C'est un droit humain de base dans un monde numérique qui apporte l'intégration de tous les peuples.* » (souligné par nous) [IFL 05].

Ces deux déclarations très fortes, de Prague et d'Alexandrie, auxquelles il faudrait ajouter les nombreux textes et projets de l'UNESCO dans ce domaine¹⁰, font donc de la maîtrise de l'information un nouveau droit fondamental, une condition indispensable à l'insertion professionnelle, un enjeu politique et social de lutte contre la fracture numérique ; et si elles montrent une évidente continuité par rapport aux premières déclarations des années 70, elles témoignent d'un élargissement progressif et d'une dimension ouvertement politique de la notion.

Nous pourrions conclure (provisoirement) cette évocation des définitions successives par le nouveau concept, apparu très récemment, de « transliteracy », traduit en français par « translitteratie » : « *Transliteracy is the ability to read, write and interact across a range of platforms, tools and media from signing and orality through handwriting, print, TV, radio and film, to digital social networks.* » [THO 07]. Et par cette déclaration également récente d'un groupe d'experts de la Commission Européenne, en décembre 2007: « *Media literacy relates to all types of media, including television, cinema, video, websites, radio, video games and virtual communities. It can be summed up as the ability to access, understand, evaluate and create media content.* »¹¹.

Toutes ces définitions et déclarations sur la maîtrise de l'information constituent autant de « discours », dont il faudrait faire « l'archéologie », à la manière de Foucault¹², en observant la genèse, le contenu, la circulation, la transformation des énoncés les plus marquants. D'ores et déjà, il est possible de repérer dans ces discours une évidente dimension idéologique, marquée à la fois par le primat accordé à la communication et à l'information, une certaine vision « positiviste » de la société dite de l'information et l'affirmation de « l'adaptation » comme impératif catégorique de cette société informationnelle. Mais il n'est pas dans notre intention de faire ici la critique des présupposés idéologiques des discours et des représentations de l'information literacy, esquissée dans un autre texte [SER 08].

Néanmoins, « sous les discours, les enjeux » : les discours montrent, en creux ou de manière très explicite, la diversité et la profondeur des enjeux (éducatifs, sociaux, professionnels, politiques, etc.) auxquels est censée répondre la maîtrise de l'information. L'analyse des enjeux reste une tâche fondamentale, toujours à mener, car d'elle dépendent rien moins que ces deux questions centrales, étroitement imbriquées : celle des finalités, auxquelles devrait répondre la culture informationnelle et, partant, celle des contenus de celle-ci. Cerner les enjeux serait donc un préalable à la définition des finalités, trop souvent occultées, ou simplement considérées comme des « allants-de-soi ». La dimension axiologique de la culture

¹⁰ Voir notamment le PIPT (Programme Information Pour Tous), sur : http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=1627&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

¹¹ « *Media literacy: do people really understand how to make the most of blogs, search engines or interactive TV?* », Commission Européenne, Europa, 20 décembre 2007. Disp. Sur <http://www.europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/1970&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=en>.

¹² M. Foucault, *L'Archéologie du savoir*, Gallimard, 1969.

informationnelle apparaît ici comme l'une des questions vives de cette thématique, encore insuffisamment approfondie. Si cette analyse des enjeux n'a pas sa place ici, nous reviendrons plus loin sur la double question des finalités et des contenus.

2. La culture informationnelle est-elle vraiment une thématique émergente ?

Nous l'avons vu : les premiers travaux et écrits sur la maîtrise de l'information datent de plus de vingt ans. Replacée dans cette courte histoire, la « culture informationnelle » est à la fois inscrite dans la continuité et représente une notion émergente, peut-être une nouvelle étape à venir, en cours de définition. Il faut distinguer ici les deux faces de notre objet d'étude :

- d'une part, l'expression linguistique, le syntagme « culture informationnelle », dont nous pouvons mesurer, de manière relativement objective, le caractère de nouveauté ou non dans les publications scientifiques, au moyen de recherches d'information et d'études bibliométriques sur différents outils. Ce sera l'objet du travail que nous présentons ci-dessous ;
- d'autre part, au-delà de la terminologie, la thématique elle-même : par une brève présentation de quelques travaux en cours en France, nous tâcherons de montrer en quoi et comment la culture informationnelle constitue aujourd'hui un domaine de recherche en voie de constitution.

2.1 L'intérêt des observations bibliométriques

Sans prétendre remplacer une véritable étude bibliométrique, menée systématiquement sur les banques de données, les thèses et toutes les publications scientifiques [NAZ 07], nous avons procédé à différentes recherches sur la présence ou non des termes liés à la culture informationnelle, dans un certain nombre d'outils, ainsi que sur le nombre et l'évolution des publications et des citations. Nous présentons ici la synthèse des résultats de ce travail de recherche¹³, constitué de quatre analyses bibliométriques différentes.

Une première recherche comparative, très simple, organisée à partir des requêtes suivantes : culture de l'information, culture informationnelle, maîtrise de l'information, information literacy, formation des utilisateurs ou formation des usagers, a porté sur sept sources et outils différents¹⁴, afin de mesurer la variation des résultats sur ces expressions proches.

L'analyse des résultats permet de dégager les observations suivantes :

- la prédominance écrasante de l'expression information literacy (20 494 résultats) par rapport aux diverses traductions françaises (1229 pour « culture de l'information »), ce qui souligne, a contrario, la faiblesse des publications scientifiques en français sur cette thématique. L'examen rapide des résultats, notamment sur Google Scholar, permet de vérifier aisément l'hégémonie des publications anglo-saxonnes ;
- l'importance de l'expression « culture de l'information », nettement préférée à « culture informationnelle » (1229 résultats contre 147), et qui l'emporte même sur la « maîtrise de

¹³ Ce travail, avec les résultats complets et leur analyse, est disponible sur : http://www.uhb.fr/urfist/files/Etude_bibliometrie_culture_informationnelle.A%20Serres.doc

¹⁴ Google Scholar, le Sudoc, Article@inist, Tel (Thèses en ligne), ArchiveSic, HAL (Hyper Articles en Ligne), Memsic.

l'information » (1113 résultats), pourtant considérée généralement comme la traduction française la plus courante de information literacy ;

- la grande faiblesse des archives ouvertes (HAL, Tel, ArchiveSic, Memsic) sur ces thèmes : 50 résultats toutes archives confondues¹⁵ ;
- la domination de Google Scholar sur les autres sources (hormis sans doute Article@Inist pour les articles sur la culture de l'information).

Une deuxième série de requêtes, portant sur les mêmes expressions (sauf information literacy, très peu utilisée dans le Sudoc), a été également menée dans le catalogue Sudoc¹⁶, uniquement sur les thèses. Elle fait apparaître notamment deux observations intéressantes :

- concernant l'indexation des thèses et mémoires dans le Sudoc, le mot-clé retenu pour la maîtrise de l'information, au sens classique de l'information literacy, est d'abord « formation des utilisateurs »¹⁷ (24 thèses contre 14 indexées avec maîtrise de l'information) ;
- une très nette augmentation à partir de 2000, pour toutes les requêtes, notamment la « formation des utilisateurs », qui passe de 2 thèses avant 2000 à 22 depuis cette année-là. La progression observée depuis 2003, pour les thèses sur la « formation des utilisateurs » ou la « culture de l'information », constitue d'ailleurs l'un des indicateurs de l'émergence de ces thématiques.

Ce constat du « tournant » de l'année 2000 est confirmé par la troisième recherche, portant cette fois sur les articles de revues dans la base Article@inist¹⁸, le catalogue de l'INIST : les mêmes requêtes ont montré également une très nette majorité de résultats après 2000, surtout pour les articles sur la culture de l'information, avec un « pic » en 2004. De même, l'interrogation du catalogue de l'INIST confirme l'importance des résultats avec information literacy (654), mais aussi avec culture de l'information (540), révélant ainsi un choix différent de celui du Sudoc dans l'indexation : celui d'utiliser culture de l'information plutôt que maîtrise de l'information ou formation des utilisateurs. Cette troisième recherche a également souligné l'utilisation quasiment nulle à l'INIST, de l'expression culture informationnelle (12 résultats) comme mot-clé d'indexation. Enfin, elle a confirmé le constat de la faiblesse des résultats en français (17 articles en français sur 540 pour culture de l'information, 14 sur 654 pour information literacy) ; mais il faut remarquer que les expressions maîtrise de l'information (49 sur 57) et surtout culture informationnelle (9 sur 12) concernent davantage les articles en français.

¹⁵ Ce chiffre de 50 ne signifie nullement 50 publications distinctes, car un même texte est souvent indexé avec plusieurs de ces mots-clés dans les archives ouvertes.

¹⁶ Le Sudoc est le catalogue collectif des bibliothèques universitaires et de recherche en France, et recense également la quasi-totalité des thèses soutenues en France ; il est accessible sur : http://www.sudoc.abes.fr/LNG=FR/DB=2.1/IMPLAND=Y/CHARSET=ISO-8859-1/DB_START

¹⁷ Ainsi, sur le total des 19 thèses trouvées avec le mot-clé « *maîtrise de l'information* », 14 thèses portaient sur la maîtrise de l'information dans l'entreprise ou la veille et trois seulement sur la formation des utilisateurs dans les bibliothèques ; en revanche, 24 thèses ou mémoires ont été trouvées avec « *formation des utilisateurs* ».

¹⁸ Article@inist, qui regroupe les catalogues du fond documentaire de l'INIST, est accessible sur : <http://services.inist.fr/public/fre/conslt.htm>.

Enfin une quatrième recherche, plus importante, a été conduite avec un outil de bibliométrie libre et gratuit, Harzing Publish or Perish¹⁹, qui, à partir des résultats de Google Scholar, calcule et analyse les citations entre publications. Il s'agissait ici de réaliser une étude longitudinale sur l'évolution du nombre de publications et de citations, indexées dans Google Scholar²⁰ et portant sur les mêmes expressions : culture informationnelle, culture de l'information, maîtrise de l'information et information literacy.

Quatre indicateurs ont retenu notre attention : le nombre de publications trouvées selon les quatre expressions, leur nombre de citations, leur évolution dans le temps et l'origine des publications selon la langue. Nous présentons les principales conclusions de cette étude, dont nous ne pouvons montrer ici que les résultats les plus synthétiques, à travers le tableau ci-dessous :

	Total publis	Publis. datées	% de publis « non datées » ²¹	% de publis > 2000	Total citations	Cit. / par publi
Culture informationnelle	115	36	69 %	83 %	64	0,56
Culture de l'information	408	193	53 %	69 %	2098	5,14
Maîtrise de l'information	835	311	63 %	65 %	486	0,58
Information literacy²²	---	8754	---	---	34577	13,35

Les remarques suivantes peuvent être faites, non seulement à partir de ce tableau mais des résultats plus complets, disponibles sur le site de l'URFIST de Rennes :

¹⁹ Harzing PoP (*Publish or Perish*) est un outil à télécharger sur son ordinateur ; il est gratuit et accessible sur : <http://www.harzing.com/resources.htm#/pop.htm>. Pour chaque requête effectuée sur Google Scholar, Harzing PoP donne, non seulement le nombre de résultats trouvés, mais aussi le nombre de citations reçues par les publications, permettant ainsi de mesurer l'impact d'une publication particulière, d'un auteur, ou de l'ensemble trouvé. L'outil donne également la liste complète des résultats, avec pour chacun, son nombre de citations, son rang, et plusieurs autres indicateurs bibliométriques.

²⁰ Google Scholar est le module spécialisé de Google sur l'information scientifique et constitue aujourd'hui l'un des points d'accès universels les plus importants à la littérature scientifique mondiale, de toutes disciplines et de tous supports. A la différence du Sudoc, de Article@inist, ou des archives ouvertes, l'indexation se fait ici automatiquement sur le texte intégral, le résumé ou les métadonnées des documents.

²¹ Google Scholar permet de faire des requêtes sur la date de publication des documents indexés, mais il ne semble prendre en compte que la date de publication « officielle », fournie par les éditeurs. Ainsi de très nombreux documents, pourtant datés, ne peuvent être retrouvés à partir de leur date de publication : rapports, pre-prints, etc.

²² Google Scholar n'affiche et ne permet de traiter les résultats que dans une limite de 1000, même s'il peut en annoncer beaucoup plus dans le chiffre total indiqué. Ainsi le nombre de résultats sur « *information literacy* » est de 996 sur Harzing PoP, correspondant aux 996 résultats affichés sur Google Scholar, alors que le nombre total est de 22 200 ! De ce fait, presque toutes les requêtes sur *information literacy* ont été biaisées par cette limitation à 1000, ce qui explique la difficulté, voire l'impossibilité, à faire le rapport entre résultats « datés » et « non datés » ; le chiffre de 8754 a été obtenu par l'addition des résultats des requêtes sur chaque année depuis 2000.

- tout d'abord, la domination écrasante de « information literacy » sur les autres expressions, à la fois en nombre de publications (8754 résultats contre 835 pour « maîtrise de l'information ») et en nombre de citations (34577 citations) ; Harzing PoP fournit ainsi le rapport de 13,35 citations par publication pour les résultats sur « information literacy », alors qu'il s'établit à 5,14 pour « culture de l'information » et tombe à 0,58 et 0,56 pour « maîtrise de l'information » et « culture informationnelle » ;

- la différence paradoxale entre « culture » et « maîtrise de l'information » : si les publications de « culture de l'information » (408) sont deux fois moins nombreuses que celles de « maîtrise de l'information » (835), elles ont néanmoins un impact bibliométrique très nettement supérieur, avec un total de citations quatre fois plus élevé (2098 contre 486) ;

- la faiblesse de l'expression « culture informationnelle » (115 publications et 64 citations seulement) ;

- le pourcentage très important des publications « non datées » (selon les critères de Google Scholar) pour les résultats sur « culture informationnelle » (69 %) et « maîtrise de l'information » (63 %), ce qui signifie que, au-delà des aspects parfois incohérents ou inexplicables du fonctionnement de Google Scholar, la majorité de ces publications sont issues des archives ouvertes (pré-prints, communications...), de la presse professionnelle, de différents documents mal reconnus, hors du cadre institutionnel des revues scientifiques ; ce constat est particulièrement frappant pour les résultats sur « culture informationnelle », ce qui est une autre manière de souligner le caractère encore émergent de cette thématique, par ailleurs largement « franco-française » ;

- la progression importante des publications à partir de 2000 : pour tous les lots de résultats, la différence est très nette entre les résultats avant et après 2000 : 83 % des résultats pour « culture informationnelle » publiés depuis 2000, 69 % pour « culture de l'information ».

Cette progression spectaculaire est sans aucun doute le principal signe de l'émergence de ces thématiques, dans le paysage de la littérature spécialisée ;

- la suprématie des publications en anglais ou d'origine anglo-saxonne apparaît encore plus nettement ici, notamment à l'examen des résultats sur information literacy ; ce n'est certes pas une surprise, mais les proportions (difficiles à mesurer statistiquement) sont impressionnantes : les deux tiers, au moins, des résultats sur information literacy sont issues de publications américaines, anglaises, australiennes... ;

- une proportion très importante (parfois près d'un tiers) de résultats issus de publications asiatiques, chinoises ou japonaises ;

et enfin la part quasi-insignifiante des publications de langue française, notamment sur « information literacy » : ainsi sur les 977 résultats recensés pour l'année 2007, aucune publication française !

Nos rapides recherches bibliométriques se recoupent sur quatre faits marquants au moins, dont les trois premiers sont confirmés d'ailleurs par l'étude récente (beaucoup plus importante) de Mohamad Nazim et Moin Ahmad [NAZ 07] :

- l'hégémonie absolue de la littérature anglo-saxonne, notamment américaine, dans le champ de l'information literacy ;

- la part très faible, voire dérisoire, représentée par les publications françaises²³ ;
- le tournant des années 2000, à partir desquelles une augmentation générale des publications est observée, confirmant la montée en force de ces thèmes²⁴ ;
- enfin l'émergence encore timide, en France, de l'expression « culture informationnelle », dans l'ensemble des publications sur la « maîtrise de l'information ».

2.2 Un foisonnement de travaux de recherche

Les recherches bibliométriques réalisées, aussi instructives soient-elles, ne peuvent rendre compte à elles seules de l'émergence ou non d'un nouveau terrain de recherche. La véritable mesure consisterait sans aucun doute dans le recensement et l'observation des travaux en cours sur ces thématiques. Mais il faudrait surmonter plusieurs obstacles pour dresser un état des lieux complet. Tout d'abord, la dispersion et l'éclatement des recherches sur la culture informationnelle, qui traversent plusieurs champs disciplinaires, comme l'éducation aux médias qui touche à la fois les Sciences de l'éducation et les SIC, ou bien la formation aux TIC, qui fait l'objet de très nombreux travaux ; ensuite, la diversité des approches (pédagogique, didactique, sociologique, etc.) de la question de la formation des élèves et des étudiants à l'information (avec en outre les différences entre enseignements supérieur et secondaire). Il faudrait également prendre en compte la porosité des frontières entre les trois sphères, professionnelle (personnels des bibliothèques universitaires), pédagogique (enseignants-documentalistes) et scientifique (enseignants-chercheurs en SIC et en Sciences de l'éducation), toutes trois étroitement concernées, mais selon des modalités différentes, par les questions liées à la culture informationnelle. Enfin, à toutes ces difficultés s'ajoute l'abondance des travaux de recherche portant sur les TIC, leurs usages, leurs enjeux, leurs évolutions, etc. Or nombre de ces travaux, notamment en SIC, abordent de manière plus ou moins directe la question de la culture informationnelle, qu'il s'agisse de celle des usagers ou de celle qui devrait faire l'objet d'une formation.

Toutes ces raisons rendent très difficile, voire impossible, une présentation exhaustive ou synthétique des travaux de recherche, portant sur une thématique à la fois aussi large que mal définie. Une solution consiste alors à revenir aux travaux liés à la culture informationnelle dans sa version spécifiquement « info-documentaire », notamment à travers les recherches menées actuellement dans le cadre d'une ERT²⁵. Lancée à la suite des Assises Nationales pour l'Éducation à l'Information, tenues à Paris en 2003²⁶, cette ERT a été officiellement créée à Lille 3 en 2006²⁷ et a pris pour nom « Culture informationnelle et curriculum

²³ Sur un total de 607 articles analysés par Nazim et Ahmad, 10 articles seulement viennent de France ! [NAZ 07]

²⁴ 372 publications recensées (sur le total de 607), de 2000 à 2005, dans l'étude de Nazim.

²⁵ Equipe de Recherche en Technologie éducative

²⁶ Voir sur : <http://www.ext.upmc.fr/urfist/Assises/Ass-prog.htm>.

²⁷ Pilotée par Annette Béguin et s'appuyant sur deux laboratoires de recherche, le GERICO (Lille 3) et le CIVIIC (Université de Rouen), l'ERT regroupe une quinzaine d'enseignants-chercheurs en SIC, plusieurs doctorants et professionnels associés et six représentants d'organismes ou de structures impliqués dans la formation à l'information (FORMIST, réseau des URFIST, CNDP, IUFM de Rouen et Lille, FADBEN, INRP). Elle est actuellement à mi-parcours de son contrat et présentera ses travaux lors d'un colloque international à l'automne 2008. Voir le site de l'ERT : http://gerico.recherche.univ-lille3.fr/erte_information/ et celui du colloque : <http://ertecolloque.wordpress.com/>.

documentaire », affichant clairement ses objets de recherche. En effet, elle vise, à long terme, la construction d'un curriculum en documentation, c'est-à-dire un énoncé des principes et une analyse des études de cas et des situations contribuant à une progression didactique permettant aux apprenants d'acquérir la maîtrise de l'information tout au long de leur parcours scolaire et universitaire. Si l'objectif final est bien d'ordre éducatif, avec la perspective du curriculum informationnel, les travaux de recherche, engagés dans les six équipes régionales de l'ERTé, portent à la fois sur les enjeux institutionnels, politiques et sociaux des cultures informationnelles, les usages, les pratiques et les représentations de l'information-documentation, les approches didactiques, notamment la réflexion sur les notions et les savoirs info-documentaires, et sur la professionnalisation et la formation des enseignants-documentalistes.

Aussi diversifiée et aussi active soit-elle, l'ERTé « Culture informationnelle et curriculum documentaire » ne saurait pour autant représenter toute la richesse et le foisonnement des travaux en cours, menés sur ces thématiques. Ainsi, si notre petite étude bibliométrique a montré la très nette progression du nombre de thèses déjà soutenues, elle n'a pu mesurer le nombre, en forte croissance, de thèses, de mémoires de Master et de mémoires professionnels actuellement engagés sur les questions de la formation des utilisateurs, de la culture informationnelle, etc. Il faudrait également mentionner le succès constant des Rencontres annuelles FORMIST depuis sept ans, le nombre croissant de journées d'étude, de colloques et de séminaires, et la multiplication des travaux, non seulement de recherche au sens académique, mais aussi de « recherche-action », ou simplement de réflexion professionnelle, qui fleurissent dans le milieu des enseignants-documentalistes de l'enseignement secondaire. Travaux, actions, conférences, colloques, etc., dont l'un des points de convergence porte notamment sur un aspect précis du vaste domaine de la maîtrise de l'information : la question didactique des « savoirs scolaires », i.e. des contenus propres à une véritable éducation à l'information. Cette question d'une didactique de l'information fait l'objet, depuis quelques années, d'une multitude de textes, d'écrits et d'initiatives diverses²⁸ ; elle constitue l'un des objets majeurs de recherche de l'ERTé et, au-delà des divergences ou des approches différentes qu'elle suscite chez les acteurs du domaine, elle représente probablement un tournant dans la courte histoire de l'information literacy française. A elle seule, la didactique de l'information constitue, à nos yeux, le signe manifeste de l'émergence en cours d'une nouvelle thématique. Elle témoigne notamment d'un mouvement, que nous pouvons peut-être qualifier de longue durée, vers une autonomisation progressive des contenus d'enseignement de l'information-documentation, mouvement dont il est impossible aujourd'hui de prédire l'issue (nouvelle discipline, enseignements transversaux, modules spécifiques ?), mais qui a partie liée avec une reconnaissance de la culture informationnelle comme l'un des savoirs de base du XXIème siècle.

3. S'agit-il vraiment d'une « problématique » (de recherche) ?

Que la maîtrise de l'information soit un thème de recherche est un fait difficilement contestable. Les observations bibliométriques ont donné une idée, même partielle, de l'abondance des publications, aussi bien scientifiques que professionnelles, qui sont consacrées à l'information literacy et à ses diverses traductions françaises. La formation des

²⁸ Voir à ce sujet la « *Bibliographie indicative sur la didactique de l'information* » sur : http://www.uhb.fr/urfist/files/Biblio_StageDidactiqueCurriculum_Juin07_0.doc

usagers (élèves et étudiants) à l'information a suscité, depuis deux décennies, non seulement une riche littérature scientifique [VIR 03], mais aussi la naissance d'organismes spécialisés, de revues, de communautés d'acteurs, de rencontres régulières, de réseaux, etc.²⁹ Le qualificatif de domaine de recherche peut donc être également conféré à ce vaste ensemble international, en dépit de sa visibilité parfois réduite, aussi bien aux plans social que scientifique. En ce qui la concerne, la France est moins avancée dans la structuration du champ et il n'existe pas encore de structures et de communautés comparables à celles des pays anglo-saxons par exemple³⁰.

Pour autant, en nous limitant à la thématique spécifique de la culture informationnelle et à son approche en France, peut-on considérer celle-ci comme une véritable problématique de recherche, comme un objet scientifique donnant lieu à une diversité de regards, de « points de vue » épistémologiquement et théoriquement fondés ? Il convient ici de distinguer d'abord deux approches, différentes et complémentaires.

D'une part, l'approche pédagogique, éducative : la culture informationnelle y est vue comme l'ensemble des savoirs, des savoir faire, des compétences informationnelles à acquérir, pour parvenir à une véritable maîtrise, à la fois intellectuelle et pratique, de l'information et de la documentation. Dans cette perspective, la culture informationnelle est l'une des traductions possibles de l'expression information literacy, et elle entretient des liens historiques et étroits avec la formation méthodologique des étudiants dans le supérieur, la formation documentaire des élèves dans le secondaire. Ces dimensions pédagogiques et éducatives, évidentes et reconnues par tous les acteurs, suffisent-elles à la qualifier comme problématique théorique possible ? A nos yeux, non. Pour pouvoir lui donner vraiment le statut de problématique de recherche, il faudrait dégager la culture informationnelle de ses origines et de ses dimensions éducatives, sans pour autant la couper de celles-ci. Car un ensemble de compétences, de savoirs et d'apprentissages documentaires ne peut constituer une problématique de recherche, au sens fort du terme. Certes, cet ensemble de pratiques et de contenus pédagogiques représente un objet de recherche, comme n'importe quel aspect du monde éducatif. Ainsi de nombreuses recherches menées dans le champ de la maîtrise de l'information ont-elles pour objet l'étude des apprentissages documentaires, leur efficacité, leurs modalités, leur institutionnalisation, etc. Mais cela ne fait pas de la « culture informationnelle », en tant que telle, une problématique de recherche à part entière.

D'autre part, une deuxième approche, plus « sociologisante » : la culture informationnelle y est vue comme l'ensemble des pratiques et des représentations informationnelles, à l'oeuvre dans différentes catégories de populations ; on parlera ainsi de la culture informationnelle des

²⁹ Pour se faire une idée de la richesse du domaine, il suffit de consulter les sites suivants :

- au Canada, le *Canadian Research Libraries Information Literacy Portal* : <http://apps.medialab.uwindsor.ca/crlil/wiki/FrontPage/>
- aux Etats-Unis, le site de l'ACRL, *Information literacy* : <http://www.ala.org/ala/acrl/acrlissues/acrlinfolit/informationliteracy.cfm>
- en Grande-Bretagne, la liste des projets de recherche sur le site de Sheila Webber : <http://dis.shef.ac.uk/literacy/research.htm>
- en France, le site de FORMIST, le répertoire FOURMI de l'URFIST de Paris...
- pour l'Europe, le *European Observatory on IL Policies and Research* : <http://www.ceris.cnr.it/Basili/EnIL/gateway/gatewayhome.htm>
- et pour l'UNESCO, le International Information Literacy Resources Directory : http://portal.unesco.org/ci/en/ev.php-URL_ID=22444&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

³⁰ On peut citer les deux exemples du *National Forum on Information Literacy* (<http://www.infolit.org/>) aux Etats-Unis et la revue scientifique internationale *JeLit, Journal of eLiteracy* (<http://www.jelit.org/index.html>) en Grande-Bretagne, qui n'ont pas d'équivalents en France.

jeunes, des étudiants, des enseignants, des cadres, etc. Culture est à prendre ici au sens anthropologique, sociologique du terme, comme ensemble de pratiques, d'usages, de représentations, plus ou moins spontanées. Dans cette optique, la culture informationnelle est-elle autre chose qu'une branche particulière de la sociologie des usages ? Comment peut-elle devenir une problématique théorique autonome ?

A quelles conditions la culture informationnelle pourrait-elle devenir alors une problématique de recherche, i.e. une construction d'objet(s) de recherche à partir de « points de vue » ? La réponse dépendra de la conception préalable que l'on peut en avoir. Autrement dit, si la culture informationnelle reste appréhendée comme un ensemble de compétences et de savoirs à transmettre (approche éducative), ou comme un ensemble d'usages et de pratiques à observer (approche sociologique), alors la réponse sera, selon nous, négative, et la culture informationnelle restera au mieux un sujet d'interrogation, de réflexion théorique ou politique. En revanche, si l'on considère la culture informationnelle comme un ensemble comprenant tout à la fois des présupposés épistémologiques explicités, un projet éducatif et socio-politique fondé sur des finalités clairement affirmées, des questions théoriques identifiées, des contenus didactiques définis et délimités, le tout en référence à des disciplines scientifiques précises, alors la culture informationnelle pourrait dépasser son statut de champ, de domaine ou d'objet de recherche, pour accéder à celui d'une véritable problématique. Nous en sommes encore loin.

4. Une ou des problématiques ?

La culture informationnelle, conçue ici à la fois comme projet éducatif (et non comme seule observation des usages et des pratiques informationnelles) et comme problématique (et non comme simple « domaine ») de recherche, pose, selon nous, six grands types de questions, dont l'inventaire nous permettra de mieux identifier les nombreuses sous-problématiques, qui constituent peut-être autant de « fronts de recherche ». On peut schématiquement les résumer ainsi : la question épistémologique des présupposés, la dimension axiologique des finalités, le problème « territorial » des frontières avec les cultures proches, la question didactique des contenus et des savoirs à transmettre, la dimension pédagogique des modalités d'apprentissage et la question des acteurs de cette culture informationnelle. Reprenons-les une à une rapidement, selon notre propre ordre de priorité.

4.1 La question des fondements épistémologiques et scientifiques

Pour reprendre le mot de l'historien Gérard Noiriel³¹, « tout « point de vue » repose sur des présupposés », et la question épistémologique est toujours première, quel que soit l'objet ou le domaine de recherche. Cette nécessité constante d'explicitier les fondements épistémologiques de toute problématique ou théorie est ici d'autant plus vive, compte tenu du brouillage permanent sur la notion d'information, « caméléon conceptuel » comme l'on sait. Dans les expressions passe-partout, « technologies de l'information, société de l'information, recherche d'information, culture de l'information », il ne s'agit pas de la même information et la

³¹ G. Noiriel, *Sur la "crise" de l'histoire*, Belin, 1996, p. 194.

confusion de sens est générale entre les diverses catégories de l'information. Notamment entre « l'information-machine » (l'« info-data ») et « l'information sociale » (comprenant « info-news » et « info-knowledge ») [BOU 95]. Entre les deux types d'informations, qui s'imbriquent étroitement sur les réseaux, « il y a une différence essentielle de nature », comme l'explique très justement Yves Jeanneret : « Elles sont même exactement le contraire l'une de l'autre, car l'information, au sens social du terme, a pour condition l'interprétation, que l'information mathématique a pour bénéfice d'éliminer. » [JEA 00]. Tout cela est bien connu en Sciences de l'Information et de la Communication, mais cette différence essentielle a besoin d'être constamment rappelée dans les différentes « éducation à... », tant sont répandues la confusion entre les deux sens et les illusions sur l'information. Ces éclaircissements épistémologiques devraient faire partie des nécessités éducatives de la culture informationnelle, qui aurait à faire un double travail : d'une part, rappeler l'ambivalence et la polysémie de la notion d'information, à la fois du point de vue épistémologique et du point de vue disciplinaire ; d'autre part situer la spécificité, la définition et la place de l'information au sens documentaire, dans « l'ensemble notionnel » plus vaste de l'information.

La « question épistémologique » de l'information n'est certes pas nouvelle, et une littérature, aussi abondante que prestigieuse, a déjà profondément labouré le terrain³². Le fait nouveau, avec le projet de culture informationnelle, est de devoir re-préciser, re-travailler et surtout diffuser toutes ces notions jusqu'alors réservées aux SIC. D'autant plus si l'on cherche à développer une vision élargie de la culture informationnelle, englobant les trois grandes catégories de l'information, les trois cultures, mais aussi les trois « éducations à... » qui leur sont liées : la culture informatique, caractérisée par « l'info-data » et la formation aux TIC (la computer literacy), la culture des médias, définie par « l'info-news », et l'éducation aux médias (la media literacy), la culture de l'information-documentation, reposant sur « l'info-knowledge » et donnant lieu à l'éducation à l'information (information literacy).

Alors que l'on commence à parler de « transliteracy » [THO 07], à propos de la nécessité de fournir les éléments d'une culture globale des outils informatiques, des médias et de leurs messages et des méthodologies de l'information, la notion de culture informationnelle ne pourrait-elle pas désigner ce vaste ensemble, à condition d'explicitier chaque fois de quelle information il est question ? Au plan épistémologique, la culture informationnelle, au sens le plus large du terme, devrait pouvoir montrer toute la complexité, la richesse, la profondeur, la diversité du concept d'information. Et à l'heure où Google veut « organiser toute l'information du monde », il faut sans cesse dénoncer les illusions ou les contresens épistémiques : Google n'organise rien d'autre que des données informatiques, qui s'incarnent dans des données informationnelles, qui ne deviendront des informations que sous le regard des usagers. Et cette masse d'informations ne saurait être confondue avec la culture³³.

4.2 La dimension axiologique

A quoi faut-il former les élèves de la génération dite « digital native », en matière informationnelle ? A l'utilisation pratique, à la maîtrise intellectuelle, à la distance critique des outils et des réseaux numériques ? Que faut-il placer en tête des objectifs et des finalités

³² Nous pensons notamment aux travaux, « fondateurs » en SIC, d'Escarpit, Morin, Mattelart, Bougnoux, Jeanneret...

³³ Voir sur ce point Barbara Cassin, *Google-moi. La deuxième mission de l'Amérique*, Paris, Albin Michel, 2007.

éducatives de la culture informationnelle ? L'« adaptation » à la « société de l'information » et à ses innovations permanentes, comme le laissent entendre la majorité des discours sur l'information literacy ? Première question, ô combien politique, des finalités, d'abord de la formation à l'information, mais aussi plus largement de l'éducation. Cette question, qui commence seulement à se développer chez les acteurs concernés et qui est à peine émergente dans la société, devrait s'appuyer sur une véritable réflexion collective, socio-politique, dont les travaux de Bernard Stiegler constituent ici l'outil le plus précieux du moment. Car la réflexion sur les finalités de la culture informationnelle revient à poser également, comme le fait Stiegler [STI 06], la question suivante : quelle politique des « technologies de l'esprit »³⁴ voulons-nous développer ? Et quelle formation à ces technologies ? Poser la question des finalités de la culture informationnelle revient à poser la question des valeurs, toujours délicate dans un champ scientifique, car ayant partie liée avec la « morale », ou pire l'opinion. Mais si l'on considère la problématique de la culture informationnelle comme un projet éducatif, autrement dit comme la nécessité de transmettre un certain nombre de savoirs, de connaissances, permettant non seulement de « s'adapter à » mais surtout de comprendre et de critiquer la « société de l'information », alors il faut assumer cette dimension axiologique et défendre une conception de la culture informationnelle fondée sur un certain nombre de valeurs, clairement identifiées.

La dimension axiologique se pose également à un autre niveau d'échelle, méso- aussi bien que micro : celui de la nécessaire légitimation, à la fois sociale, politique, institutionnelle, professionnelle et pédagogique d'une « éducation à » ou « d'un enseignement de » l'information, auprès de différentes sphères (décideurs politiques, médias, responsables universitaires, enseignants, professionnels de l'information, etc.). Tous les acteurs des formations documentaires savent d'expérience la dimension proprement militante de leur action, les efforts permanents pour convaincre différents partenaires de l'intérêt de donner une formation documentaire aux élèves et aux étudiants. L'une des raisons majeures de la faiblesse, ou du retard de la France dans le domaine de l'information literacy tient, sans aucun doute, à l'insuffisance de réseaux d'acteurs, capables de créer, d'organiser, de structurer et de maintenir tous les dispositifs nécessaires à ce champ : formations, filières d'enseignement, revues spécialisées, institutions, réseaux de chercheurs, etc. Mais cette explication, en partie tautologique, pose en creux la question axiologique des motifs d'une telle éducation à l'information. Comment convaincre les autres partenaires, les décideurs, s'il manque ces deux éléments essentiels : d'une part la prise de conscience sociale, partagée, des enjeux d'une formation à l'information, encore loin d'être acquise³⁵, d'autre part un argumentaire socio-politique solide, s'appuyant sur des forces, voire des acteurs-réseaux, non moins solides ? La question axiologique reste, selon nous, l'une des principales priorités de la problématique de la culture informationnelle. Et l'élaboration collective de « l'argumentaire social » de la formation à l'information passe par une triple démarche : l'analyse approfondie des enjeux liés aux technologies de l'information et de la communication, la réflexion sur les valeurs que nous voulons collectivement défendre, et l'explicitation des finalités de la culture informationnelle. Nous ne pouvons ici que soulever la question sans y répondre.

³⁴ Les « technologies de l'esprit » englobent le vaste ensemble des médias, des industries culturelles, des télécommunications, des technologies du savoir et de la cognition .

³⁵ On pourrait faire la comparaison ici avec une autre « éducation à », l'éducation à l'environnement et au développement durable, qui semble avoir plus d'écho social et politique, compte tenu de la gravité et de l'urgence des enjeux du climat.

4.3 Contenus, frontières, acteurs, pédagogie...

La problématique de la culture informationnelle recouvre enfin quatre autres questions, mieux connues et souvent traitées dans la littérature spécialisée. Nous les évoquerons seulement pour mémoire.

Avec la question didactique, peut-être la plus vivace aujourd'hui par le nombre de travaux réalisés, se pose la question des contenus des formations à l'information : sur quels savoirs, quelles notions construire un enseignement de l'information, comment l'organiser selon une progression curriculaire ? Le « chantier didactique » [SER 06] est désormais ouvert et plusieurs travaux ont déjà été réalisés dans ce sens³⁶. Notons seulement que la question didactique, du choix des contenus d'enseignement et de leur didactisation, reflète une conception spécifique de la culture informationnelle, mettant au premier plan des objectifs pédagogiques l'acquisition des clés de compréhension des univers numériques, plutôt que leur seule utilisation pratique.

La « question des frontières » désigne la délimitation des « territoires » de la culture informationnelle, dans sa version info-documentaire, et surtout ses relations avec deux cultures voisines : l'éducation aux médias et la formation aux TIC. Cette question, traversée par les dimensions épistémologiques, axiologiques et didactiques, se pose aujourd'hui avec une acuité toute particulière dans l'enseignement secondaire, autour de la réflexion sur les rapports entre le B2i et les apprentissages documentaires. Elle commence à se poser également dans l'enseignement supérieur autour du C2i. Par exemple, comment partager les formations à la recherche d'information, entre apprentissages informatiques et documentaires ? Sur un plan plus théorique, cette « question territoriale » oblige à approfondir la définition de la culture informationnelle, à mieux tracer ses contours, à recenser ses différentes composantes. Il faut noter que cette réflexion, émergente chez les tenants de la « maîtrise de l'information », est engagée également, à la fois chez les acteurs de la culture informatique, notamment autour de l'association EPI (Enseignement Public et Informatique)³⁷ et chez ceux de l'éducation aux médias³⁸.

L'analyse des enjeux, l'explicitation des objectifs, la définition des contenus, le tracé des frontières de la culture informationnelle : tous ces axes de réflexion re-posent inévitablement la question des acteurs. De qui relèvent ces différentes formations, sur quelles communautés de recherche la réflexion collective peut-elle s'appuyer ? Comment établir les indispensables interactions entre des univers si éloignés ? Car c'est un truisme de constater qu'il existe peu de passerelles entre les acteurs de ces trois cultures que sont la media, la computer et

³⁶ Citons par exemple les travaux de Pascal Duplessis (voir le blog <http://esmeree.fr/lestroiscouronnes/idoc/blog/page/1>) et Ivana Ballarini dans l'Académie de Nantes, le travail mené au sein de la FADBEN en 2006-2007 sur les « Sept notions essentielles en information-documentation », les recherches en cours au sein de l'ERTé, les travaux menés au sein du GRCDI (Groupe de Recherche sur la Culture et la Didactique Informationnelles), présentés sur : http://www.uhb.fr/urfist/?q=presentation_grcdi, etc.

³⁷ Voir sur : <http://www.epi.asso.fr/>

³⁸ Voir notamment : CLEMI, 2001, *Education à l'information : un apprentissage fondamental*. Disp. sur : <http://www.clemi.org/organisme/rapports/RA2001/tgb.rtf>

l'information literacy. Autrement dit, entre les spécialistes de l'éducation aux médias, les enseignants d'informatique et les professionnels de l'information-documentation. Enfin la question pédagogique, qui relèverait, au plan théorique, des Sciences de l'éducation et au plan pratique, de l'expérience collective des enseignants et des formateurs mobilisés, ne saurait être sous-estimée. Car une véritable formation à l'information ne peut évidemment faire l'impasse sur ses propres modalités pédagogiques, prenant en compte les représentations et les obstacles issus des pratiques sociales, et ce dans l'utilisation même des technologies de l'information et de la communication. Ici doit se déployer notamment toute la problématique de la FOAD³⁹ et de la conception de supports de formation à distance, venant compléter les formations en présentiel. A la fois objet d'étude et outil de formation, les TIC révèlent ici toute leurs potentialités.

Et les SIC ?

A l'évidence, la culture informationnelle, dans le sens élargi que nous avons cherché à lui donner, se situe à un carrefour inter-disciplinaire, elle intéresse et convoque plusieurs champs disciplinaires, plusieurs communautés d'acteurs. Informatique, sociologie des médias, sciences de l'information mais aussi de la communication, sciences de l'éducation, économie et droit de l'information... : la liste est longue des appartenances disciplinaires, potentiellement concernées par le développement d'une véritable culture informationnelle. Cette interdisciplinarité, due à la nature transversale de l'information, est à la fois un atout et une faiblesse : un atout par la richesse des apports spécifiques de chaque discipline, la complémentarité des regards sur l'information, la pluralité des savoirs mobilisés ; une faiblesse par la très grande difficulté à nouer les interactions, les partenariats, les échanges. Le problème n'est pas nouveau et il faudra sans aucun doute beaucoup de temps avant de voir émerger une problématique commune autour de la culture informationnelle.

Quant aux SIC, elles ont une place centrale dans cette problématique : spécialistes de l'épistémologie de l'information et de la communication, mais aussi des médias et de l'information-documentation, les chercheurs en SIC, déjà impliqués à des titres divers, devraient devenir les fers de lance d'une culture de l'information et de la communication. Par leur nature même, les Sciences de l'Information et de la Communication n'ont-elles pas vocation à être la discipline scientifique de référence, pour un enseignement systématique d'une culture informationnelle, aux différents niveaux de scolarité ? Ce rôle de légitimité scientifique et institutionnelle est certes loin d'être rempli aujourd'hui, si l'on considère la place encore assez marginale qu'occupe la thématique de la formation des usagers à la maîtrise de l'information dans le paysage général des SIC (nous parlons bien sûr de la situation française). Une plus grande implication des SIC dans cette thématique aurait pourtant un double effet bénéfique : du côté de la culture informationnelle, il s'agirait à la fois d'un renfort de poids pour les acteurs actuels de la thématique, trop souvent isolés, et d'une légitimation scientifique décisive, pour renforcer dans la société la légitimation sociale d'un enseignement de l'information ; mais pour les SIC elles-mêmes, le développement d'un tel enseignement aurait inmanquablement un grand nombre de retombées positives, à la fois institutionnelles, professionnelles, scientifiques, budgétaires, etc. La constitution d'un enseignement autonome de l'information, et peut-être à terme d'une discipline, comme le

³⁹ Formation Ouverte et A Distance

souhaitent également les chercheurs anglais Bill Johnston et Sheila Webber [JOH 06], est un mouvement de longue durée, qui ne peut être pensé sans une interaction permanente avec le champ scientifique dont cette discipline est issue.

Bibliographie

- [ABR 05] ABRC (Association des Bibliothèques de Recherche du Canada), Déclaration de principe de l'ABRC sur la culture informationnelle, 2005. Disp. sur : http://www.carl-abrc.ca/projects/information_literacy/IL_policy_statement-f.html.
- [ALA 89] ALA (American Library Association), « Presidential Committee on Information Literacy: Final Report », ALA, 1989. Disp. sur : http://www.ala.org/ala/acrl/acrlpubs/whitepapers/ALA_print_layout_1_126315_126315.cfm.
- [BAL 98] Baltz, C., « Une culture pour la société de l'information ? Position théorique, définition, enjeux », Documentaliste – Sciences de l'information, 1998, vol. 35, n° 2, p. 75-82.
- [BEH 94] Behrens, S., « A Conceptual Analysis and Historical Overview of Informations Literacy », College & Research Libraries, 55, no.4, juillet 1994, p. 311.
- [BOU 95] Bougnoux, D., La communication contre l'information, Paris, Hachette, 1995.
- [CHE 07] Chevillotte, S., « Maîtrise de l'information ? Education à l'information ? Culture informationnelle ? », Les Dossiers de l'ingénierie éducative, n° 57, p.16-19.
- [CHE 05] Chevillotte, S., « Bibliothèques et Information literacy : un état de l'art », BBF, 2005, n° 2, p. 42-48, [en ligne], disp. sur : <http://bbf.enssib.fr>.
- [END 06] Endrizzi, L., « Éducation à l'information », La lettre d'information, n° 17, avril 2006. Disp. sur : <http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/avril2006.htm>.
- [IFL 05] IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions), La proclamation d'Alexandrie sur la maîtrise de l'information et l'apprentissage tout au long de la vie, novembre 2005. Disp. sur : <http://www.ifla.org/III/wsis/BeaconInfSoc-fr.html>.
- [INF 95] Information Literacy Committee, « Information Literacy », Ocotillo Report '94, Arizona, USA, Maricopa Center for Learning and Instruction (MCLI), 1995. Disp. sur : <http://hakatai.mcli.dist.maricopa.edu/ocotillo/report94/rep7.html>. (trad. disponible sur <http://www.ebsi.umontreal.ca/formanet/culture.html>).
- [JEA 00] Jeanneret Y., Y a-t-il vraiment des technologies de l'information ?, Paris, Presses universitaires du Septentrion, 2000.
- [JOH 06] Johnston, B., Webber, S., « As we may think : Information literacy as a discipline for the information age », Research Strategies, vol. 20, 2006, pp. 108-121.
- [LED 07] Le Deuff, O., « La culture de l'information : Quelles « littératies » pour quelles conceptions de l'information ? », In VIème Colloque ISKO-France'2007, 7 et 8 juin 2007, Toulouse, IUT de l'Université Paul Sabatier. Toulouse, 2007 (à paraître dans les actes).
- [NAZ 07] Nazim, M., Ahmad, M., « Research Trends in Information Literacy : A Bibliometric Study ». SRELS Journal of Information Management, 2007, vol. 44, n° 1, pp. 53-62. Disp. sur : http://eprints.rclis.org/archive/00012388/01/Research_trends_in_IL.doc
- [OWE 76] Owens, M., « State Government and Libraries », Library Journal, n° 101, janvier 1976, p. 27.
- [SER 08] Serres, A., « Questions autour de la culture informationnelle », La Revue Canadienne des Sciences de l'Information. A paraître en 2008.
- [SER 06] Serres A., « Maîtrise de l'information à l'université : le chantier didactique », In Colloques « Histoire et savoirs » 18-19-20 mai 2006, Colloque n° 1 : « Savoirs et acteurs de

la formation », Atelier n° 5 : Savoirs et information-documentation. Rouen, Laboratoire CIVIIC, Université de Rouen. A paraître. Disponible sur : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00177325/fr/.

[STI 06] Stiegler, B. et Ars Industrialis, Réenchanter le monde - La valeur esprit contre le populisme industriel, Paris, Flammarion, 2006.

[THO 07] Thomas, S., Joseph, C., Laccetti, J., (et alii.), « Transliteracy : Crossing divides », *First Monday*, vol. 12, n° 12, 3 décembre 2007. Disp. sur : <http://www.uic.edu/htbin/cgiwrap/bin/ojs/index.php/fm/article/viewArticle/2060/1908>

VIR 03] Virkus, S., « Information literacy in Europe: a literature review », *Information Research*, vol. 8, n° 4, juillet 2003.